

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Patrimoine - Albertville – Echange sans soulte entre la Commune d'Albertville et la CA Arlysère – Propriétés situées : Avenue du Pont de Rhonne (parcelle cadastrée AV 338) et 9 route de Grignon (parcelle cadastrée AY 353) – Accord de principe

Rapporteur : M. le Président

La Commune d'Albertville est actuellement propriétaire de la parcelle cadastrée AV 338, sis Avenue du Pont de Rhonne, sur laquelle est implanté l'actuel Centre d'Incendie et de Secours (CIS), construit en 1977, et transféré au SDIS en 2000 suite au transfert de la compétence.

Un projet immobilier est à l'étude depuis quelques années pour la rénovation, la modernisation et l'agrandissement de ce centre de secours.

Depuis le 31 juillet 2025, la Communauté d'Agglomération Arlysère a procédé à l'acquisition d'un bien immobilier cadastré AY 353 situé à Albertville, sis 9 route de Grignon, correspondant à l'ancienne concession automobile Citroën, afin d'y installer son nouveau centre technique intercommunal.

Après différentes études de programmation et de travail de rationalisation des espaces et d'optimisation des besoins respectifs, les services des différentes collectivités ont abouti à un nouveau scénario permettant d'optimiser la restructuration.

Ainsi, l'ancienne concession acquise par la Communauté d'Agglomération Arlysère pourrait être aménagée pour accueillir le futur Centre d'Incendie et de Secours d'Albertville ; et le site situé avenue du Pont de Rhonne, libéré du SDIS, pourra être aménagé pour accueillir le centre technique d'Arlysère.

Compte tenu des éléments de contexte, la réalisation de ces deux opérations concomitantes permettrait d'optimiser l'ensemble des investissements publics des deux projets :

- Du Centre d'Incendie et de Secours sur l'ancien terrain de la concession automobile Citroën appartenant à Arlysère ;
- Du centre technique intercommunal sur le tènement actuel du Centre d'Incendie et de Secours, appartenant à la Commune.

Ainsi, il est nécessaire de délibérer sur le principe d'un échange sans soulte des propriétés respectives entre la Commune d'Albertville et la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Vu la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2025 sur la réhabilitation du centre d'incendie et de secours d'Albertville,

Vu la délibération du Conseil municipal d'Albertville du 9 février 2026 approuvant le principe d'un échange sans soulte entre la Commune d'Albertville et la Communauté d'Agglomération Arlysère des parcelles AY 353 (Arlysère) et AV 338 (pour la Commune),

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le principe d'un échange sans soulte entre la Commune d'Albertville et la Communauté d'Agglomération Arlysère des parcelles AY 353 (Arlysère) et AV 338 (pour la Commune) ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

